

## Seniors : votre abonnement annuel de transports publics à prix réduit

Les personnes bénéficiaires de l'AVS résidant dans le canton de Genève peuvent bénéficier d'un abonnement unireso pris en charge à 50% (- CHF 200.-) par l'Etat de Genève.

Votre commune a décidé de soutenir davantage les seniors en leur offrant CHF 100.- de déduction supplémentaire !

Il est désormais possible de cumuler ces deux participations financières (Etat + votre commune) lors de l'achat de votre abonnement si vous en faites l'acquisition auprès des tpg.

Prérequis : une carte SwissPass est nécessaire ; si vous n'avez pas de carte SwissPass, veuillez en commander une en ligne sur tpg.shop ou vous rendre dans l'une de nos 3 agences tpg (Cornavin, Rive, Lancy-Pont-Rouge).

Pour pouvoir bénéficier de ce cumul, trois possibilités s'offrent à vous :

1. visiter tpg.shop et suivre les 3 étapes décrites ci-dessous.
2. vous rendre dans l'une de nos 3 agences tpg,
3. contacter gratuitement le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20 qui pourra se charger de vos demandes de participations financières.

## Marche à suivre

### Etape 1 : Demander la participation financière de l'Etat

A l'échéance de votre abonnement, vous pouvez demander la part prise en charge par l'Etat sur tpg.shop en suivant le processus décrit en haut du menu à gauche sur la page d'accueil.

**Prise en charge par l'Etat de Genève**

Pour en savoir plus sur la prise en charge par l'Etat de Genève, retrouvez toutes les informations sur [unireso.com](https://unireso.com).  
Les conditions et la politique de confidentialité pour la prise en charge de l'Etat de Genève sont accessibles dans la [Directive opérationnelle](#).

**Choisir un profil**

AI   Annuel   Jeunes   Mensuel   **Seniors**

Bénéficiaires AVS, résidant dans le canton de Genève	Bénéficiaires AVS n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite, résidant dans le canton de Genève	Mensuel - Bénéficiaires AVS, résidant dans le canton de Genève
Montant de la prise en charge <b>CHF 200.00</b>	Montant de la prise en charge <b>CHF 200.00</b>	Montant de la prise en charge <b>CHF 23.00</b>
Période de validité Du 01.01.2026 au 31.12.2026	Période de validité Du 01.01.2026 au 31.12.2026	Période de validité Du 05.01.2026 au 31.12.2026
Inscription jusqu'au 29.12.2026	Inscription jusqu'au 29.12.2026	Inscription jusqu'au 29.12.2026
Abonnements concernés • 6 Annuel Léman Pass Terre-Sainte ANNUEL TOUT GENEVE ...voir plus	Abonnements concernés • 6 Annuel Léman Pass Terre-Sainte ANNUEL TOUT GENEVE ...voir plus	Abonnements concernés • 6 MENSUEL TOUT GENEVE MENSUEL Léman Pass multizonnes ...voir plus
<a href="#">Demander la prise en charge</a>	<a href="#">Demander la prise en charge</a>	<a href="#">Demander la prise en charge</a>

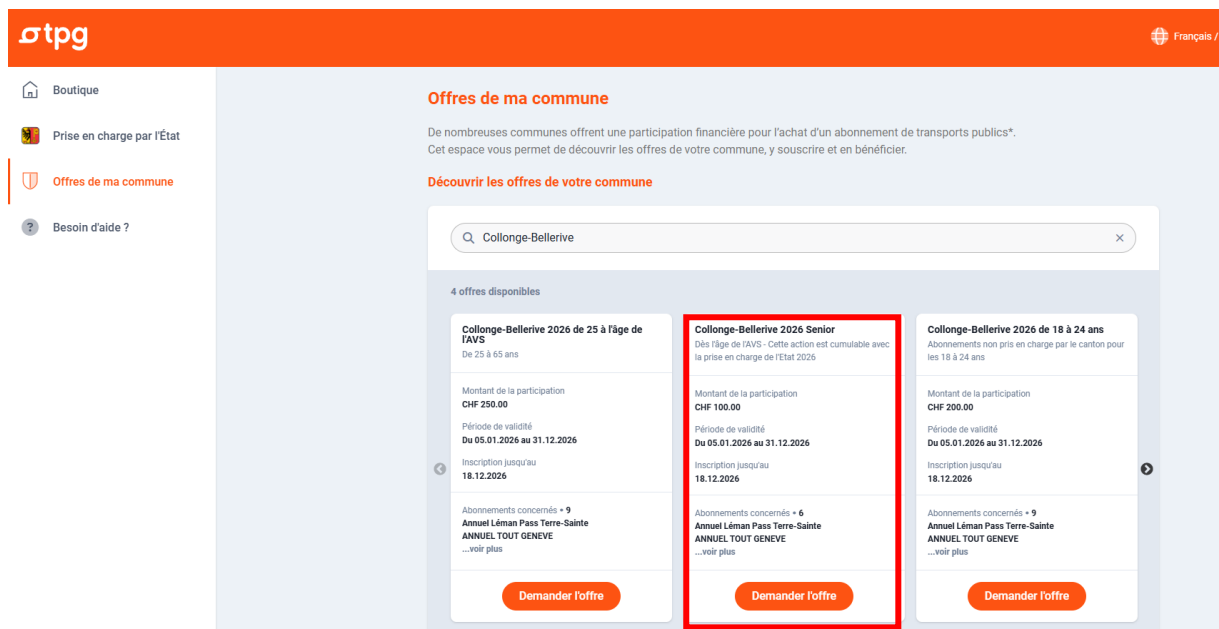
Mensuel - Bénéficiaires AVS, n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite, résidant dans le canton de Genève

Montant de la prise en charge  
**CHF 23.00**

Période de validité  
Du 05.01.2026 au 31.12.2026

## Etape 2 : Demander la participation financière de la commune

Vous pouvez demander le complément de CHF 100.- de réduction pris en charge par votre commune de résidence sur tpg.shop en renseignant le nom de votre commune après avoir cliqué sur « Offres de ma commune ».



## Etape 3 : Recevoir les 2 emails de confirmation

Dès que vos 2 demandes de participations financières auront été acceptées, respectivement par l'Etat et par votre commune, vous recevrez 2 emails qui confirment les prises en charge. La dernière étape de la marche à suivre consiste à acheter l'abonnement.

## Etape 4 : Terminer le processus et acheter l'abonnement annuel

Dès que vos 2 demandes de participations financières (Etat + votre commune) sont acceptées, vous retrouvez les deux montants (CHF 200.- et CHF 100.-) dans votre espace client sur tpg.shop. Le montant total de CHF 300.- viendra en déduction du tarif public de votre abonnement annuel au moment où vous l'achèterez en ligne. Vous ne paierez donc que CHF 100.- si vous achetez un abonnement annuel Tout Genève.


Lors de l'achat de votre abonnement sur tpg.shop, vous retrouvez les offres auxquelles vous avez droit. Vous devez les sélectionner ; le montant à payer apparaît en haut de l'écran :

**CHF 100.00** ~~CHF 400.00~~ ×

Catégorie abonnement **Senior**  
Classe **2ème**

---

Zones unireso10

**ANNUEL TOUT GENEVE** 



Valable du 17.02.2025  
Jusqu'au 16.02.2026

---

**Voyageur** LR Lamine Rita  
09.10.1967


---

**Choisir une offre**



 Participation de <b>Etat de Genève</b> CHF200 <input checked="" type="checkbox"/>	 Participation de <b>la commune</b> CHF100 <input checked="" type="checkbox"/>
---	---

---

**Choisir un début de validité**

Début  

---

 Continuer mes achats  Procéder au paiement

Si vous vous rendez dans l'une des **3 agences tpg**, le conseiller à la clientèle pourra aussi voir ces deux réductions dès lors que vous aurez fait les démarches en ligne sur tpg.shop.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter gratuitement le **service relation clientèle des tpg** au 00800 022 021 20.

Bon voyage sur nos lignes et merci d'utiliser les transports publics !